



Lutter contre le décrochage scolaire

les Projets Réussite pour tous

Abandonner le lycée sans qualification, c'est le drame du décrochage scolaire. Pour remettre les décrocheurs potentiels dans un climat de confiance au regard du système scolaire, la Région a initié le dispositif « Réussite pour tous ».

Ce dispositif permet aux lycées concernés de recevoir de la Région une subvention annuelle spécifique, destinée à la réalisation de leurs projets. Ces crédits régionaux sont utilisés par les établissements scolaires pour la mise en place d'activités complémentaires aux enseignements : ateliers artistiques ou sportifs, sorties culturelles ou pédagogiques, intervention de psychologues, soutien scolaire, accompagnement à la scolarité etc.

Une deuxième forme d'aide permet aux lycées qui le souhaitent de construire des parcours de formation plus individualisés pour leurs élèves en risque de décrochage, en partenariat avec des organismes de formation continue. Ces élèves bénéficient quelques heures par semaine, d'un complément de formation, axé sur la ou les difficultés repérées par le lycée.

144 « Projets – Réussite pour tous » bénéficiant à plus de 4 000 élèves ont fait l'objet d'un financement de la Région pour un montant de 431 000€, pour l'année scolaire 2009/2010,

Dans ce cadre, la Région soutient aussi les actions de la Mission Générale d'Insertion de l'Éducation Nationale et de nombreux projets qui visent à prévenir le décrochage.

Promouvoir la poursuite d'étude, élargir les champs des possibles

La Région encourage aussi les projets des établissements ou des associations qui visent à promouvoir la poursuite d'études et l'accès à l'enseignement supérieur des élèves issus de milieux très éloignés de la culture scolaire.

A titre d'exemple elle accompagne ainsi les dispositifs suivants :

L'École Polytechnique et son programme "Une Grande École, pourquoi pas moi" (label ESSEC) est soutenu depuis 2008, ainsi que quatre autres écoles de ParisTech: **HEC, Les Mines, Agro et Arts et Métiers ParisTech**.

La Région vient en aide à **l'ESSEC, à l'École Centrale** et depuis 2005, à **l'École Normale Supérieure (ULM)** et trois associations: "Tremplin", "Réussir aujourd'hui" et "Paris Montagne".

Les établissements engagés dans une « Convention Éducation Prioritaire » avec **Sciences Po** ont reçu une aide régionale pour l'accès à la presse papier et en ligne bénéficiant aux élèves qui suivent cette formation à hauteur de 30 000 €.